



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-13323>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-13323**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06)

**Correspondant :** Monsieur le Président de la CACPL

**Adresse :** Place de l'Hôtel de Ville CS 50044, 06414 Cannes Cedex

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 489822700

**Courriel :** marches.publics@cannespaysdelerins.fr

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** 26.004 - Assistance à la commercialisation et à l'exploitation des plateaux audiovisuels et événementiels Cannes Bastide Rouge

**Lieu d'exécution et de livraison :** Cité des Entreprises Bastide Rouge, 06150 Cannes la Bocca

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Conditions énoncées dans le règlement de la consultation

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Conditions énoncées dans le règlement de la consultation

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Conditions énoncées dans le règlement de la consultation

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

**Commentaire sur les justifications :** Toutes les pièces justificatives sont énoncées dans le Règlement de la consultation.

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix des prestations : 55%
- Valeur technique : 40%
- Délais d'exécution : 5%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

Type de procédure : procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : 06/03/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 26.004

**Renseignements complémentaires :** 1) Le marché est un marché ordinaire. 2) Les prix des prestations faisant l'objet du marché sont forfaitaires. 3) Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français 4) Unité monétaire utilisée : l'euro. 5) Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres. 6) Complément à la rubrique Durée du marché (en mois) : Le marché n'est pas reconductible. La durée globale du marché est de 24 mois maximum. 7) Les candidats ont la possibilité de se procurer le dossier de consultation par voie électronique sur le profil d'acheteur de la C.A.P.L.:www.marches-securises.fr . 8) Pour obtenir tous renseignements complémentaires d'ordre administratif ou technique qui leur seraient nécessaires pour l'élaboration de leur proposition, les candidats transmettront leurs questions via le profil d'acheteur de façon à parvenir à destination 10 jours calendaires avant la date et l'heure limites de réception des offres. 9) La transmission et la vérification des documents de candidatures ne peut pas être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de Siret. 10) Complément à la rubrique : L'acheteur exige la présentations de variantes : les variantes sont refusées.

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/02/2026